

Lausanne, le 26 septembre 2024

## Communiqué de presse

# Votations fédérales du 24 novembre 2024 : 2x OUI à plus de logements

## Financement uniforme des soins : OUI à un compromis qui atténue la hausse des coûts

Réunis ce soir en congrès à Granges-près-Marnand, près de 170 délégués du PLR Vaud se sont positionnés sur les scrutins fédéraux du 24 novembre 2024. Le PLR Vaud appelle à renforcer la sécurité du droit en votant 2x OUI au droit du bail et OUI au financement uniforme des soins et prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS), une réforme qui élimine les mauvaises incitations. Pour mémoire, les délégués du PLR Vaud s'étaient positionnés en faveur de la fluidification du trafic autoroutier lors du congrès de juin 2024.

### 2x OUI au droit du bail pour une meilleure offre de logements

Les deux modifications du droit du bail adoptées par le Parlement (sous-location et résiliation pour bien propre) visent, d'un côté, à rendre la sous-location plus équitable et transparente, et de l'autre, à permettre à chaque propriétaire de jouir de son bien. Comme le rappelait récemment notre Conseiller national Olivier Feller, seule une offre plus abondante de logements aura un effet modérateur sur les prix. L'allègement des procédures permettra d'accélérer la production de logements. De plus, celui qui acquiert un logement avec ses économies doit être en mesure de l'occuper dans un délai raisonnable.

Ces deux modifications du code des obligations apportent une plus grande sécurité juridique, profitant à la fois aux locataires et aux bailleurs.

À l'unanimité moins une abstention, les délégués ont accepté l'objet sur la sous-location. Les congressistes ont également approuvé de l'objet sur la résiliation pour besoin propre à l'unanimité moins 4 abstentions.

### Un grand OUI au financement uniforme des soins et prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS)

À l'unanimité moins 7 abstentions, les délégués se sont prononcés en faveur de ce texte qui uniformise le financement des prestations de l'assurance obligatoire des soins. Celles-ci sont aujourd'hui financées différemment selon le domaine (ambulatoire, stationnaire et soins de longue durée). Cette réforme permettra de supprimer les incitations négatives, qui dans la situation actuelle encouragent les acteurs à choisir un type de soins selon le mode de financement. Seules des raisons médicales doivent être déterminantes pour savoir si une personne doit être traitée en ambulatoire ou en stationnaire.

### Pour une agriculture suisse forte et pérenne

Le congrès de ce soir fut également l'occasion pour des représentants de la commission agricole du PLR Vaud de présenter leur feuille de route (en annexe) sur l'agriculture.

Le PLR soutient une agriculture suisse durable, productrice et rémunératrice, qui remplit le mandat constitutionnel qui lui est donné. A cet égard, le PLR Vaud prend acte avec satisfaction du net rejet dimanche passé de l'initiative extrême sur la biodiversité.

Pour la 4<sup>ème</sup> fois en 3 ans, les Vaudoises et les Vaudois ont réitéré leur confiance dans la production suisse. Le parti continuera à s'engager en faveur des familles paysannes et d'une agriculture proche des consommateurs.

---

**Contacts :**

**Florence Bettschart-Narbel**, présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

**Regula Zellweger**, vice-présidente du PLR Vaud, 079 821 52 72

**Loïc Bardet**, vice-président du PLR Vaud, 079 718 01 88

**Gregory Bovay**, vice-président du PLR Vaud, 079 538 94 18

**Nicolas Suter**, chef de groupe PLR au Grand Conseil, 076 559 00 71

**Christopher Ulmer**, secrétaire général du PLR Vaud, 079 258 62 08